RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00570
Numéro SIREN : 343 156 766
Nom ou dénomination : ACCIOR - A.R.C.

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2022 sous le numéro de dépôt 2556

ACCIOR

EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

MEMBRE DU GROUPEMENT AUDECIA

Valérie André
Jérôme Boutolleau
François Caillaud
Sébastien Caillaud
Raoul Dauger
Anne Hermouet

Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Associés

SAS ACCIOR A.R.C

53 rue Benjamin Franklin

85000 LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30/09/2021
Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

CONFORME
ORIGINAL

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654
85016 La Roche sur Yon cedex
Tél. 02 51 37 10 14 - Fax 02 51 37 10 82 - laroche@accior.fr
SAS Accior La Roche sur Yon au capital de 48 000 € - Siren 383 228 869 RCS La Roche sur Yon - TVA FR96 383 228 869
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Pays de la Loire et membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

www.accior.fr - www.audecia.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS ACCIOR A.R.C** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 53 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON — Durée de l'exercice précédent * : 13

Numéro SIRET * : 3 4 3 1 5 6 7 6 6 0 0 0 4 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 923	AG 10 227	5 696	
	Fonds commercial (1)	AH	254 590	AI	254 590	254 590
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	32 791	AU 26 075	6 716	10 782
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		4 283
	TOTAL (II)	BJ	**303 304**	BK **36 302**	**267 002**	**269 655**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		72 800
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	290	BW	290	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	387 378	BY 36 455	350 923	304 448
	Autres créances (3)	BZ	32 692	CA	32 692	46 413
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	431 749	CG	431 749	565 364
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	20 407	CI	20 407	15 609
	TOTAL (III)	CJ	**872 515**	CK **36 455**	**836 060**	**1 004 634**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 175 819**	1A **72 757**	**1 103 062**	**1 274 289**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051. 2021

Désignation de l'entreprise **SAS ACCIOR A.R.C** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 400	4 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	486 666	477 153
	Report à nouveau	DH	219 960	219 960
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**111 075**	**189 513**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**862 101**	**931 027**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 403	74 654
	Dettes fiscales et sociales	DY	202 239	163 298
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 755
	Autres dettes	EA	610	55
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	19 708	103 500
	TOTAL (IV)	EC	**240 960**	**343 262**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 103 062**	**1 274 289**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	240 960	343 262
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SAS ACCIOR A.R.C** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 414 854	FH		FI	1 414 854	1 411 155
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 414 854**	FK		FL	**1 414 854**	**1 411 155**
	Production stockée *					FM		5 064
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 920	16 804
	Autres produits (1) (11)					FQ	23	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 421 797**	**1 433 025**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	457 709	456 193
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 405	11 081
	Salaires et traitements *					FY	561 449	505 779
	Charges sociales (10)					FZ	229 853	188 078
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	9 068	7 762
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		60
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**1 270 496**	**1 168 954**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**151 300**	**264 071**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		167
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		**167**
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		1 026
	Total des charges financières (VI)					GU		**1 026**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		**(859)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**151 300**	**263 212**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise **SAS ACCIOR A.R.C** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 262	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**3 262**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	292	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**292**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**2 970**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	43 196	73 699
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 425 059**	**1 433 192**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**1 313 984**	**1 243 679**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**111 075**	**189 513**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	6 920	15 317
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Remboursement réservation hôtel		963

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cotisations paritarisme non due	136	
Aide embauche jeune non reçue	156	
Pour solde FP 2020		580
Pour solde rémunération et organismes sociaux dus antérieur		1 664
Pour solde créditeurs divers		55

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : SAS ACCIOR A.R.C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total du bilan est de 1 103 062 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 111 075 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire Covid-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date, le gouvernement a mis en place différentes mesures de restriction, entrainant un ralentissement majeur de l'économie.

L'entreprise n'a pas été impactée par cette crise jusqu'à présent.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Matériel de bureau : 4 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet :

d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 251 Euros

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	264 869		6 622		978	270 512
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**264 869**		**6 622**		**978**	**270 512**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 216		4 076		9 501	32 791
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**38 216**		**4 076**		**9 501**	**32 791**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 283				4 283	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 283**				**4 283**	
	TOTAL	**307 368**		**10 698**		**14 762**	**303 304**

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 279	926	978	10 227
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**10 279**	**926**	**978**	**10 227**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	27 434	8 142	9 501	26 075
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**27 434**	**8 142**	**9 501**	**26 075**
	TOTAL	**37 713**	**9 068**	**10 479**	**36 302**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	36 455			36 455
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**36 455**			**36 455**
	TOTAL GENERAL	**36 455**			**36 455**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Notes sur le bilan

Créances et Dettes

		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	44 262	44 262	
	Autres créances clients	343 116	343 116	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 958	2 958	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	22	22	
	Groupe et associés (2)	24 901	24 901	
	Débiteurs divers	4 811	4 811	
	Charges constatées d'avances	20 407	20 407	
	TOTAL DES CREANCES	**440 477**	**440 477**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 403	18 403		
	Personnel et comptes rattachés	64 087	64 087		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 892	54 892		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 205	77 205		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 055	6 055		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	610	610		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 708	19 708		
	TOTAL DES DETTES	**240 960**	**240 960**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00	40 000
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	**2 500**	**16,00**	**40 000**

Notes sur le bilan

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2020	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 30/09/2021
Capital social	40 000				40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	4 400				4 400
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	477 153	9 513			486 666
Report à nouveau	219 960				219 960
Résultat de l'exercice	189 513	(189 513)		111 075	111 075
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**931 027**	**(180 000)**		**111 075**	**862 101**

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	180 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	180 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	751 027
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	751 027
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(68 925)

ACCIOR – A.R.C.

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège social : LA ROCHE SUR YON (Vendée)
53 rue Benjamin Franklin

RCS LA ROCHE SUR YON 343 156 766

-oOo-

Exercice clos le 30 septembre 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 25 FEVRIER 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, d'un montant de 111.075 Euros, comme suit :

- Aux actionnaires, une somme globale de prélevée sur le bénéfice net comptable de l'exercice	110.000 €
- Le solde, soit la somme de à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement porté de 486.666 € à 487.741 €	1.075 €
	=========
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	**111.075 €**

Le dividende distribué par action s'élève ainsi à 44 €

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2022.
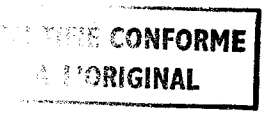
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.